

Retour du dossier en mairie ou par mail (1 dossier par enfant) s.dreux@mairie-bennecourt.fr
Tél service scolaire : 01 30 93 04 23

ATTENTION !! Si vous ne logez pas sur la commune une demande de dérogation doit être faite auprès de la Mairie du lieu de votre résidence actuelle puis auprès du Maire de la Commune de Bennecourt.

DATE D'ARRIVÉE :

ENFANT

Fille

Garçon

Nom :Prénom :

Date de naissance : __/__/____ Lieu de naissance avec le code postal :

Classe précédente et dans quelle école :

Sera inscrit(e) en :

Inscription cantine : OUI NON

PÈRE

MÈRE

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

.....

.....

☎ :-.....-.....

☎ :-.....-.....

☎ :-.....-.....

☎ :-.....-.....

@ :

@ :

Liste à fournir pour toute pré-inscription*

* Photocopie intégrale du livret de famille ou extrait de l'acte de naissance de l'enfant

* Justificatifs de domicile de -3 mois. ex : facture EDF ; quittance de loyer ; document notarial etc...

* Parents divorcés ou séparés avec jugement : fournir la copie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant. En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale ou de "garde alternée", joindre une attestation de résidence sur l'honneur : l'un des parents indique obligatoirement son domicile.

* Parents divorcés sans ou en attente de jugement : joindre une attestation sur l'honneur de résidence (voir explications ci-dessus)

APRÈS VALIDATION DE VOTRE DEMANDE

UNE FICHE D'ADMISSIBILITÉ VOUS SERA REMISE POUR L'INSCRIPTION DÉFINITIVE AUPRÈS DE LA DIRECTRICE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE